

Editorial

Quelques outils pour le renouveau de la gouvernance de l'océan

e *One Ocean Summit* organisé par la France à l'occasion de sa présidence du Conseil de l'union européenne, en lien avec les Nations unies, a réuni 40 pays et les représentants de grands organismes prêts à prendre de nouveaux engagements pour un océan sain, résilient et productif.

En le proposant, notre pays a montré qu'il est aujourd'hui conscient de la responsabilité que lui confère l'étendue de son domaine maritime.

L'article, qui suit cet éditorial, présente cet événement et les avancées qu'il a permises. Il le replace dans le calendrier fourni d'événements maritimes internationaux prévus cette année.

Lors de ce Sommet, l'IFM, avec la task-force Océan du CNRS et l'initiative *Ocean as Common*, a présenté un triple appel à action durant l'atelier « Gouvernance » que nous avions initié et dont nous étions co-organisateurs.

- 1. Considérer l'océan comme un bien commun de l'humanité et, en conséquence : agir individuellement et collectivement en responsables ; le protéger au mieux de nos capacités ; transcender du fait de cette responsabilité la lecture des règles de sa gouvernance.
- Créer un groupe d'experts internationaux sur la connaissance de l'océan, afin d'appuyer nos actions et nos décisions sur des bases scientifiques solide.
- 3. Mettre en place un forum central, actif et ouvert pour échanger et décider de nouvelles pratiques et de nouvelles règles de gouvernance de l'océan répondant aux challenges d'aujourd'hui.

Nos lecteurs connaissent bien le premier thème que nous portons depuis plusieurs années. Ce sommet a été l'occasion de le présenter dans une instance internationale de haut niveau.

Notre second sujet découle du besoin de faire émerger les sciences de l'Océan dans le champ de celles du développement durable, en coordination avec le climat et la biodiversité mais sans le réduire à ces deux seuls aspects. Une expertise collective et l'évaluation de possibles trajectoires d'évolution de l'océan, répondant à des scénarios d'actions partagés, sont indispensables pour éclairer les décisions et construire une gouvernance répondant aux enjeux d'usages en même temps que de santé de l'Océan.

Des initiatives existent dans ce sens : le World Ocean Assessment piloté par la division des affaires maritimes et du droit de la mer de l'ONU, la Décennie des sciences océaniques au service du développement durable animée par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, le *High Level Panel for a Sustainable Ocean Economy* supporté par une coalition de 14 États ou encore le rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère.

Quelques outils pour le renouveau de la gouvernance de l'océan

La proposition que nous avons portée a pour but d'articuler et de coordonner de telles actions, d'économiser des énergies dispersées autour de divers axes et de construire des synthèses globales largement accessibles. Sa mise en œuvre permettrait à la fois un travail synthétique plus efficace, une réponse mieux ajustée aux interrogations des décideurs et de la société civile ainsi qu'une meilleure visibilité des travaux réalisés.

Notre troisième sujet est développé plus loin dans ce numéro de la Revue, dans un article où Jean-Louis Fillon présente l'idée qu'il a émise et que nous soutenons : la création d'une CoP Océan, une Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Ces 3 propositions se renforcent mutuellement : la première donne le sens, la seconde donne l'outil de connaissance scientifique, la troisième donne le lieu de dialogue et de mise en œuvre. Ensemble elles favorisent la prise de conscience de l'importance majeure de l'Océan pour l'humanité. Le panel d'experts est le pendant du GIEC et de l'IPBES ; la COP Océan, celui des COP Climat et Biodiversité.

Océan, Climat, Biodiversité sont des enjeux de même niveau pour l'avenir de l'humanité. Ils sont complémentaires et non concurrents : ils doivent former un triptyque indissociable aux yeux de tous.

Plus fondamentalement encore, par nos propositions, nous avons appelé à croire dans l'humanité et à l'encourager à jouer de façons collective et solidaire, sans naïveté mais avec détermination.

L'histoire le montre : les tensions internationales n'interdisent pas mais au contraire appellent à la promotion et à la mise en œuvre de notions et d'obligations morales. Ce sont elles qui permettent des coalitions robustes pour faire obstacle à la seule loi du plus fort.

Les tensions sont les moments où il est indispensable de faire un pas de côté pour regarder au-delà des oppositions immédiates.

Le Convention des Nations unies sur le droit de la mer, signée en pleine guerre froide et toujours considérée comme la Constitution de la mer quarante ans plus tard, en est un bon exemple : relisons son préambule si nous avons besoin d'en être convaincus.

Lorsque le multilatéralisme est mis à mal, il faut revenir à l'essentiel.

Et y a-t-il quelque chose de plus fondamental que de faire appel à la responsabilité commune ? À cette forme de solidarité qui sous-tend la préservation d'un bien commun ?

Sans la solidarité, aucun être humain n'aurait survécu aux premières étapes de sa vie et cette réalité est plus forte pour l'homme que pour tout autre être vivant : la solidarité est profondément inscrite dans nos gènes et nous pouvons y faire appel pour surmonter les moments difficiles.

Nous devons le faire sans naïveté, c'est-à-dire sans craindre de dénoncer et d'exclure les resquilleurs, les passagers clandestins, mais avec confiance et détermination, c'est-à-dire sans reporter sa mise en œuvre à des lendemains rêvés plus propices.

Eudes Riblier

Président de l'Institut Français de la Mer